



Conférence des comités et des préposés, 29 janvier 2022, Secrétariat de la Fédération, 3362 Niederönz/ Restaurant Kreuz, 3360 Herzogenbuchsee

Présidence : Urs Weiss

Procès-verbal : Monica Henry

Personnes présentes : 35

Cartes de vote représentées : 22

Majorité absolue : 12

Excuses : Liste jointe

Début : Rencontre 8h30 à Niederönz, visite des lieux
Présentation du *Petits animaux Magazine* à partir de 9h30
Conférence des présidents et préposés début 10h30

Ordre du jour

1. Salutations et constatation des présences	4
2. Election d'un scrutateur	4
3. Communications	5
3.1 Comité	5
3.2 Jeunesse et membres	5
3.3 Protection des animaux	5
4. Statuts	6
4.1. Révision	6
5. Assemblée des délégués du 11.06.2022 à Delémont.....	7
5.1 Budget à l'intention de l'AD du 11.06.2022	7
5.2 Propositions des membres à l'intention de l'AD du 11.06.2022	7
5.3 Proposition du Comité de PAS à l'attention de l'AD du 11.06.2022.....	8
5.4 Informations / DV 11.06.2022.....	9
6. Divers	9

Urs Weiss accueille les participants à la Conférence des présidents et préposés (CPP) à 8.30 heures. Peter Iseli présente les détails des travaux d'aménagement des nouveaux locaux. Les participants ont l'occasion de visiter les locaux du secrétariat de la Fédération (bureau, entrepôt, salle de réunion) avant de participer à la CPP de ce jour qui se tient au Restaurant « Kreuz » à Herzogenbuchsee.

Urs Weiss relève l'importance du dialogue direct, particulièrement pendant cette période de restrictions des contacts sociaux. Pour favoriser les échanges, le comité a maintenu la Conférence en tant que manifestation avec présence physique.

Le nouveau *Petits animaux Magazine (PAM)* est le premier sujet à traiter. Les détails y relatifs seront présentés et ensuite une discussion sera ouverte. Le PAM contribue à la réalisation des objectifs « détenir, élever, exposer » et facilite le flux des informations.

Pour donner suite aux premiers retours, l'écriture jaune, difficilement lisible, sera nouvellement transformée en écriture brune.

Les raisons qui ont conduit à la production d'un magazine imprimé et bilingue

- Toutes les informations sont facilement accessibles.
- Les coûts pour l'impression sont relativement modestes.
- Environ 15 % des membres viennent de la Romandie.
- Les journalistes spécialisés écrivent dans leur langue maternelle.
- Seuls les textes rédactionnels sont traduits.
- Les articles rédigés par les divisions, clubs, sections doivent être traduits par les auteurs (ou traducteurs des divisions) eux-mêmes.

Informations TW AG :

- La *Tierwelt AG* a changé de nom, depuis le 1.1.2022 elle s'appelle *Kleintiere Schweiz AG*.
- La *Tierwelt AG* a cessé ses activités commerciales au 31.12.2021.
- Le conseil d'administration se retire lors de l'assemblée générale 2022.
- Le comité de Petits animaux Suisse reprend la fonction de CA.

KTM (Petits animaux magazine) jusqu'à présent :

- 50 éditions = 1200 pages par année,
- Fr. 149.00, était le prix de l'abonnement à la *Tierwelt*,
- Petits animaux Suisse n'avait qu'une influence limitée sur le contenu rédactionnel.

KTM (Petits animaux magazine) nouveau :

- 12 numéros par année = 700-800 pages par an,
- Fr. 85.00 est le prix régulier pour un abonnement annuel.
- Le contenu du magazine est déterminé par *Petits animaux Suisse*.

Lancement KTM (Kleintier Magazin) PAM :

- Les deux premiers numéros (janvier et février) sont envoyés gratuitement à tous les membres.
- L'offre de lancement est de Fr. 75.00, payables avant le 20.2.2022.
- Les numéros individuels pourront être commandés via le shop de *Petits animaux Suisse* (Fr. 10.00 plus frais d'envoi).
- 10% des envois ont été retournés par la poste (adresse incorrecte ou incomplète) !

Quelques chiffres :

- 33% des membres de PAS étaient abonnés à la TW ; 50% des membres de Lapins de race Suisse, 41% de Volailles de race Suisse, 37% de Pigeons de race Suisse et 27% d'Oiseaux d'agrément Suisse.

La Tierwelt AG et les rédacteurs de la Tierwelt

- Tous les rédacteurs spécialisés réguliers avaient un contrat d'engagement avec la *Tierwelt AG*.
- La *Tierwelt AG* a cessé ses activités au 31 décembre 2021, les contrats de travail avec les rédacteurs spécialisés ont de ce fait été résiliés pour le 31 décembre 2021.
- Tous les journalistes spécialisés ont été invités à plusieurs reprises à continuer d'écrire pour le *Petits animaux Magazine*.

Dédommagement des journalistes spécialisés :

- Exemple : Une page double (env. 6'000-6'500 signes et 4 photos) :

Honoraires des auteurs : anciens	Fr. 400	01.01.22	Fr. 240
- Photos :	Fr. 160 (4*40)		Fr. 120 (4*30)
Total page double	Fr. 560		Fr. 360
- Déplacements Fr. -.60/km
- Rémunération supplémentaire des rédacteurs spécialisés (jusqu'à présent) :
Fr. 100.00 par trimestre
Fr. 100.00 par page publiée dans les rubriques des divisions de la *Tierwelt*.

KTM (PAM) nouveau :

- Nouvelle planification des pages par la rédaction.
- Objectif : plus d'articles spécialisés malgré la diminution des pages/an.
- Demandes / commandes à des journalistes spécialisés.
- Pas de contrat de travail avec les journalistes spécialisés.

Organisation Petits animaux Magazine :

- La responsabilité générale incombe au comité de Petits animaux Suisse.
- Sandra Lanz est responsable de la parution et du succès financier (édition).
- Le responsable du contenu rédactionnel est nouvellement Ferdinand Oberer (rédaction) ancien directeur de la rédaction de la *revue Wald und Holz*, parfaitement bilingue.
- Le comité de rédaction est responsable de l'orientation éditoriale. Il est composé de Petits animaux Suisse/Urs Weiss ; Pigeons de race Suisse/Christoph Uebersax ; Lapins de race Suisse/Peter Iseli ; Oiseaux d'agrément Suisse/Jonas Sieber ; Volailles de race Suisse/Michel Bovet.
- Wilhelm Bauer officie comme conseiller externe, Sandra Lanz s'occupe des aspects financiers et Ferdinand Oberer de l'édition (tous les trois ont une voix consultative).

Présentation de la première édition du PAM

Sandra Lanz présente la structure du contenu de la revue avant de répondre aux différentes remarques et questions. Tous les participants de la CPP ont reçu un exemplaire du premier numéro du PAM.

Questions et réponses

- **Andreas Flückiger** se renseigne si le magazine sera emballé dans une feuille plastique ?
Oui, cet emballage pèse 2g/ex. La qualité de cette feuille présente un bilan écologique plus favorable que la banderole en papier qui doit être imprimée.
Un article futur traitera de ce sujet (dans un prochain numéro du PAM).
- Au nom de la Romandie, **Ernest Eicher** remercie la Fédération pour les articles de qualité traduits en français. Actuellement, il peut défendre les intérêts de ce journal et en faire la publicité.
Urs Weiss précise qu'il s'agit d'atteindre l'objectif de 5'000 abonnés dont 10% à 15% en Romandie.
- **Priska Küng** souligne la valeur pédagogique d'une revue bilingue.
- **Jean-Charles Witschi** aimerait savoir si chaque abonné de la *Tierwelt* doit personnellement résilier son abonnement.
Urs Weiss confirme que chaque abonné doit personnellement résilier son abonnement par courrier (Schweizer Agrarmedien AG, Talstr. 3, 3053 Münchenbuchsee) ou par mail (abo@tierwelt.ch).
- **Manuel Strasser** souhaite savoir où trouver les indications concernant les délais rédactionnels.
Ces informations se trouvent à la dernière page du *PAM* et seront également récapitulées dans une prochaine édition (délais pour toute l'année).
- **Ruedi Hofmann** pose la question si les non-membres peuvent également s'abonner.
La réponse est affirmative, le prix est identique à celui pour les membres.
- **Peter Römer** complète que les délais rédactionnels se trouvent également en ligne (sur le site Internet de PAS).
- **Jean-Charles Witschi** propose de réintégrer les annonceurs privés des rubriques de Petits animaux Suisse qui passent encore leurs annonces dans la TW.
Urs Weiss explique que ce n'est pas prévu. Les prestations offertes par la TW ne sont pas les mêmes que celles du *PAM* et certains annonceurs choisiront de toute façon le *PAM* du fait que les annonces de 4 lignes y sont gratuites.

Pour clore le sujet, Urs Weiss lance un appel à la collaboration :

- Il souhaite des contributions rédactionnelles de la part des membres.
- Des traducteurs sont recherchés (traductions all./f et f/all.).
- Il encourage les membres à rédiger des félicitations, nécrologies, rapports.
- Il est utile de compléter le calendrier des manifestations et des expositions.
- Il invite à profiter des petits annonces gratuites et à promouvoir les annonces commerciales.
- À tenir les adresses à jour et à faire de la publicité pour le *Petits animaux Magazine*.

Partie officielle de la Conférence des présidents et préposés

1. Salutations et constatation des présences

Urs Weiss résume le déroulement de la conférence de ce jour

2. Election d'un scrutateur

35 personnes participent à la Conférence et 22 cartes de vote sont validées. La majorité absolue est de 12 voix.

C'est à l'unanimité qu'Ulrich Braun est élu en tant que scrutateur.

3. Communications

3.1 Comité

Le Président souligne que la Fédération PAS a été très prise par la vente de la TW, la création du Magazine, le changement de siège de la Fédération, les travaux de rénovation et le déménagement.

Les avis sur la nécessité d'un déménagement de Zofingen à Niederönz ne faisaient pas l'unanimité. Toutefois, d'importantes économies ont pu être réalisées (par rapport aux montants budgétés). De plus, les coûts d'investissement seront repris par le bailleur (proportionnellement) en cas de résiliation anticipée du contrat de location.

Urs Weiss se dit profondément touché par le comportement de certains membres (publications sur Facebook, création d'un magazine concurrentiel). Il appelle à la solidarité et à la franchise afin que l'avenir puisse être affronté en commun.

3.2 Jeunesse et membres

Stefan Röthlisberger résume le Championnat des jeunes éleveurs à Bulle. Grâce à l'offre spontanée de la fédération cantonale fribourgeoise, l'exposition a pu avoir lieu à l'*Espace Gruyère Arena*. Il regrette cependant qu'aucun candidat ne se soit présenté pour organiser le prochain championnat à venir.

La journée des préposés à la jeunesse est agendée au 30.04.2022. Le programme détaillé sera prochainement publié.

Reto Stucki se renseigne si la fonction des préposés à la jeunesse sera abolie. Stefan Röthlisberger répond que les manifestations pour promouvoir la relève peuvent avoir lieu même si PAS ne les finance plus. Il précise que la journée des préposés quant à elle sera toujours d'actualité.

Priska Küng aimerait savoir si les participants au Championnat de Bulle ont été informés préalablement, elle souhaite qu'il en soit fait de même pour les préposés.

Lukas Meister regrette l'information tardive.

3.3 Protection des animaux

Au moment de la parution des fiches thématiques, le monde des éleveurs et exposants pensait que les dispositions légales seraient appliquées de manière identique dans toute la Suisse. Cependant, le Service vétérinaire du canton de Neuchâtel a établi une autorisation d'exposition qui n'était non seulement superflue (la Loi n'en exige pas), mais qui de plus prévoyait 35 exigences contraignantes. En réponse au recours de la fédération organisatrice, le service vétérinaire a même prononcé une interdiction totale.

L'organisateur neuchâtelois soutenu par *Petits animaux Suisse* combat cette décision avec l'aide d'un juriste. Il faut absolument que les fiches thématiques soient appliquées à l'identique dans tous les cantons.

Stefan Röthlisberger rappelle que tout animal surtypé doit absolument être exclu des expositions. Les juges, experts et autres préposés sont encouragés de réagir avec fermeté.

La Commission *Protection des animaux* est définie dans une nouvelle composition. La prochaine séance est prévue le 16.03.2022.

Reto Stucki s'enquiert si les volailles peuvent être exposées dans les boxes pour lapins.

Jean-Maurice Tièche est catégorique : en aucun cas car les dimensions des boxes canicoles ne correspondent pas aux normes pour volailles !

Heinz Hochuli précise que la surface et la hauteur des cages sont précisément définies par le législateur.

3.4 Commission IT (informatique)

Peter Iseli explique que la commission a dû procéder par priorité (déménagement et aménagement des nouveaux locaux). Le programme d'exposition sera finalisé selon les conclusions tirées lors de l'exposition des lapins mâles. Le programme permet à chaque exposant de directement s'inscrire en ligne.

L'application offre une multitude de possibilités ce qui complique en revanche son utilisation. Peter Iseli demande de simplifier les listes de classement et de renoncer à la possibilité d'inscrire un même animal dans plusieurs concours en parallèle. National, Championnat, etc. Le programme est tout à fait en mesure de gérer ces cas de figure, mais la plupart des utilisateurs du programme n'a pas les connaissances requises pour y faire face. L'établissement d'un catalogue en ligne sur simple « click d'un bouton » n'est pas non plus un problème (consultation sur les téléphones portables). Toutefois, chacune de ces utilisations nécessite que la base de données des adresses soit à jour.

PAS envisage la création d'un service qui met une personne compétente à disposition des organisateurs et qui gère le programme contre une modeste indemnisation.

4. Statuts

4.1. Révision

La dernière version de la révision des statuts a été transmise aux participants avant la rencontre de ce jour.

Raisons :

- Fondamentalement nécessaire, car certains articles ne correspondent plus à la réalité vécue.
- De nouvelles structures, plus simples et donc moins coûteuses, sont nécessaires.
- Les fonctionnaires font défaut, le nombre de membres est en diminution.
- Il faut s'adapter à l'évolution sociétale et permettre une adaptation facile aux nouvelles situations.
- Renforcer nos organisations et sociétés.
- Permettre l'évolution des sociétés d'élevages.
- Il y a toujours moins de personnes prêtes à prendre des engagements et à donner de leur temps et de leur personne.
- Dénominateur commun : centre de services.

Objectifs :

- Organisation simplifiée.
- Organisation plus durable.
- Concentrer et développer les tâches/efforts de toutes les associations spécialisées.
- Point de service central = bureau.
- Plus simple, plus flexible et plus adapté.
- Les statuts sont rédigés au masculin pour faciliter la lecture.
- N'inscrire dans les statuts que ce qui est absolument nécessaire.
- Conserver les structures existantes.

- L'aspect central : à qui incombe quelle tâche (PAS, Centrale de services, divisions, fédérations cantonales, etc.) ?
- Quelles sont les tâches qui resteront nécessaires à l'avenir ?
- Comment finançons-nous ces tâches ?
- Développer le domaine de la formation.
- Simplifier l'assemblée des délégués.

Processus de consultation et modifications

- Plus de clarté et suppression des articles liés à l'édition de la TW.
- Redéfinition des catégories des membres.
- Répartition des voix à l'assemblée des délégués.
- Règlement d'organisation (édité par le comité de PAS).
- Suppression de la CPP et de l'idée de l'abonnement obligatoire.

Manuel Strasser constate que de nombreuses propositions de la consultation ont été intégrées dans la révision et demande si les points manquants pourront être proposés une 2^e fois et si le refus d'intégration pourra être motivé par le comité. Urs Weiss confirme que c'est possible mais laborieux et que le principe de base d'une Centrale de services sera maintenu, il est cependant d'accord de venir fournir des plus amples renseignements dans les différents comités.

Fin juin, le processus de consultation prendra fin, la révision sera actualisée et soumis à la décision de l'AD en juin 2023.

5. Assemblée des délégués du 11.06.2022 à Delémont

5.1 Budget à l'intention de l'AD du 11.06.2022

Urs Weiss explique en détail le budget 2023. Il traite plus particulièrement les comptes 3100 Produit du Shop PAS (+ 30'000.00), 3150 Produit Petits animaux Mag (5000 abonnés), 4000 contributions aux manifestations (comme en 2022), 4020 idem camp des jeunes éleveurs, 4035 Aide juridique (+ 5'000), Salaires +19'000, 6140 cours de valorisation de la viande (supprimé), 6410 Jetons de présence (- 5'000), 6460 Statuts (- 5'000). Charges locatives pour 195 m² (y compris eau, eaux usées, chauffage, enlèvement des ordures utilisation de la salle de réunion jusqu'à 10 personnes, amortissement Frs. 15'852/an.

Le budget 2023 clôture avec une perte nette de CHF -264'800.00.

Manuel Strasser se renseigne si PAS continue de subventionner le 80% des manifestations habituelles et Sandra Lanz confirme que cette pratique ne sera pas modifiée en 2022.

Lukas Meister est d'avis que l'activité centrale de PAS est rédactionnelle et souhaite que la comptabilité se base sur un calcul des centres de profit.

Sandra Lanz explique que les informations nécessaires pourront sans autre tirées de la comptabilité actuelle.

Le vote consultatif démontre avec 19 pour (1 avis contraire et 2 abstentions) que les présidents et préposés acceptent le budget 2023 tel que présenté à l'intention des délégués.

5.2 Propositions des membres à l'intention de l'AD du 11.06.2022

Christian Knuchel a la parole et explique les réflexions qui ont mené les trois divisions (VRS, PRS, OAS) à demander la répartition d'une partie des profits découlant de la vente de la Tierwelt (répartition de 2 millions entre les 4 divisions, selon clé de répartition usuelle et participation également pour les fédérations cantonales).

L'objectif de la proposition est de discuter ouvertement un sujet qui fait beaucoup parler de lui et de soumettre la décision à l'organe suprême qui est l'AD.

Urs Weiss rend attentif au fait que les fédérations cantonales et les associations spéciales sont des membres de PAS au même titre que les divisions et que le produit de la vente ne peut pas être considéré comme recette ordinaire tel que les recettes de la TW, mais qu'il s'agit là d'un capital (fortune).

Au cours des dernières années, le revenu ordinaire était réparti de manière suivante 75% à parts égales pour les 4 divisions et 25% en fonction du nombre des membres par division. (tout d'abord les proportions étaient inversées, 25% entre 4 divisions et 75 proportionnellement aux membres. Le montant à l'intention des fédérations cantonales n'était pas prédéfini et variait selon le résultat obtenu, idem pour les associations spéciales.

Les dernières années, un montant global de CHF 20 millions a été réparti entre les divisions et le Président de la Fédération pose la question ce qui est advenu de cet argent. S'il a été investi et dépensé à bon escient (pour recruter de nouveaux membres, se présenter à un large public, protection des animaux, promouvoir les expositions, développer les conditions de détention, formation).

C'est au nom de Lapins de race Suisse que Peter Iseli prend la parole et explique que LRS n'a pas co-signé cette proposition, car sa division est d'avis que le moment est mal choisi, que le calme et la sérénité doivent d'abord être de retour, et les statuts définis. De plus, il souligne qu'il n'est pas admissible que la division qui réunit le plus de membres soit celle qui touche le moins (par membre).

Une proposition vise à faire un débat de base sur ce sujet (à la prochaine AD).

Lukas Meister pense qu'il y aura de toute façon sujet à débats. Toutefois, il voit des problèmes prioritaires (tel que les structures de PAS). Il complète son intervention : des désirs d'autonomie et de séparation des autres divisions nuisent à la cause des petits animaux.

Armin Wyss constate que la Suisse Orientale sera prétéritée.

Un vote consultatif démontre que 3 voix seulement sont favorables à la proposition de répartition des recettes de la vente de la TW contre 13 voix et 6 abstentions.

5.3 Proposition du Comité de PAS à l'attention de l'AD du 11.06.2022

Conformément à l'article 1.1. des statuts de PAS, le choix du siège de la Fédération incombe aux délégués.

« Le Comité propose de transférer le siège de la Fédération de Zofingen AG à Niederönz BE. »

Lors du vote consultatif, il apparaît que les participants à la CPP sont d'accord de proposer à l'AD 2022 de choisir Niederönz comme siège pour PAS (à l'unanimité).

Lukas Meister se renseigne si le siège officiel ne doit pas être au domicile du Président de PAS, ce qui n'est pas le cas.

5.4 Informations / AD 11.06.2022

Sandra Lanz informe que les préparatifs sont sur les rails et que pour des raisons d'organisation (déplacement) le comité de PAS est arrivé à la conclusion de conseiller à toutes les divisions de commencer leur AD 09.00 heures. Un transfert de Courtemelon à Delémont est nécessaire pour trois des quatre divisions. LRS est la seule division à rester toute la journée à Delémont.

6. Divers

Ernest Eicher répète que la fédération neuchâteloise continue à se battre avec le soutien de PAS et l'avocat de la Fédération. Il est important que les Neuchâtelois puissent continuer à organiser des expositions et il faut empêcher que d'autres cantons suivent l'exemple du Service vétérinaire neuchâtelois demandant des restrictions qui dépassent largement les fiches thématiques.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, Urs Weiss remercie de la participation active des personnes présentes et invite les participants à passer à table pour un repas en commun.

Fin de la CPP : 12h30

Urs Weiss, Président

Monica Henry, Procès-verbal